



JPDS/SC

DÉCLARATION

Le SGLCE remercie ses collectifs syndicaux du soutien apporté aux camarades de Plifac en lutte.

Leur persévérance et notre mobilisation ont contribué à l'aboutissement de leurs revendications. Ils ont obtenu une revalorisation salariale de 3,5 % à 5,5 % pour les plus bas salaires.

Le SGLCE se félicite de cette victoire et rappelle que la meilleure garantie pour toutes et tous, c'est de renforcer le nombre des syndiqués CGT et de continuer à faire bloc autour des élus et mandatés.

Paris, le 19 décembre 2014